

Retour sur le V^e Congrès de l'Association Française de Sociologie de Nantes, autour du thème des « dominations »

septembre 2013

<http://rt30.free.fr/congresAFS2013.html>

Des sessions dominées par l'absence d'intérêt pour les théories de la domination ?

Lors du dernier congrès de l'Association française de sociologie, dont le thème était « *Les dominations* », le Réseau Thématique 30¹ « Sociologie de la gestion » a organisé cinq sessions. Il nous a paru important de conserver une trace écrite de ce travail pour souligner la diversité des thèmes abordés et la richesse des terrains étudiés. Premier constat : les communicants du congrès 2013 nous aident à sortir du microcosme franco-français. En effet, grâce aux efforts de collègues étrangers francophones ou de chercheurs français sortant de l'hexagone, nous accédons à une connaissance sociologique du travail plus complète, portant sur l'Allemagne, le Brésil, le Canada, la Chine, l'Italie, le Luxembourg et la Russie. Cette ouverture sur le monde confirme à la fois la reconnaissance qu'acquiert la sociologie de la gestion et la propension de l'idéologie gestionnaire à exercer son emprise sur un nombre croissant d'États. Grâce à des recherches de ce type, il devient de plus en plus possible de prendre en compte la dimension internationale des transformations contemporaines du travail.

Mais il nous semble tout aussi indispensable de pointer en quoi ce qui aurait dû être au cœur de ces sessions n'a que très partiellement été évoqué : en effet, ni le concept ni les théories de la domination n'ont été discutés, pas plus que les acquis de la sociologie de la gestion n'ont été mobilisés. Ce sont ces absences auxquelles nous allons nous intéresser ici.

Tout d'abord, il convient de rappeler l'intérêt que la sociologie de la gestion porte au thème de la domination, des rapports de domination. L'appel à communication que nous avons rédigé s'inscrivait dans cette perspective. Ainsi écrivions-nous : « *L'objectif de toute direction d'entreprise n'a-t-il pas toujours été d'assujettir les salariés pour réaliser ses fins et celles du ou des propriétaires ? Si les luttes sociales, les résistances salariales, l'action de certains gouvernements ont conduit à des évolutions législatives codifiant le rapport salarial et posant des freins à la toute-puissance patronale, les rapports de force entre le travail et le capital sont devenus, notamment dans le cadre de la financiarisation mondialisée, plus défavorables aux salariés. Le RT 30 essaie depuis plusieurs années de montrer le rôle joué par la pensée gestionnaire, ses dispositifs et les pratiques de management dans ce renversement des équilibres et l'instauration de nouvelles formes de domination dans les entreprises, mais également dans d'autres espaces de travail* »².

Nous pensions donc que les sessions du congrès de 2013 seraient l'occasion – tant attendue – d'approfondir cette lecture critique du monde du travail contemporain. En demandant à un discutant d'engager les échanges au sein de chaque session, nous nous étions dotés d'un dispositif d'exposition supposé favoriser la mise en débat cumulative des recherches. C'est qu'en effet, depuis le premier congrès de l'AFS, au sein du bureau du RT 30, se pose la question de savoir s'il est préférable de faire se succéder plusieurs exposés, suivis d'une discussion avec la salle ou de faire intervenir un discutant qui porte un regard transverse sur l'ensemble des communications

1 <http://rt30.free.fr>

2 Pour consulter cet appel à communication, voir notre site : <http://rt30.free.fr/congresAFS2013.html>. Plus généralement, le site fournit une liste complète des publications du RT 30 abordant la question de la domination.

(reçues suffisamment à l'avance), qui met en perspective, effectue des liens, des rapprochements entre les recherches, permet en somme une montée en généralité.

Cette deuxième solution a été privilégiée, comme lors des deux précédents congrès, pour trois raisons. La première est qu'une telle approche évite la juxtaposition d'études de cas, avec l'impression d'une dispersion des perspectives : chaque étude est sans doute très intéressante, et son exposé aurait de quoi animer une séance de séminaire, mais dans le rapide enchaînement qu'impose le format du congrès, il n'est pas facile de faire des liens entre les différents terrains, les différents cadres d'analyse, etc. D'autant plus que le temps imparti à chaque présentation ne permet pas de donner toute sa place à la complexité de chaque recherche, d'en nuancer les différents aspects. La deuxième raison, liée à la précédente, est qu'en demandant à un discutant de proposer une analyse transverse, on peut espérer procéder par accumulation de connaissances sur un sujet donné – ici, le rôle du fait gestionnaire dans l'émergence, la perpétuation ou l'invisibilisation des rapports de domination au travail, par exemple. Troisième raison, on peut attendre d'une discussion transverse qu'elle permette de tester la pertinence des cadres d'analyse plus génériques, de les tester de congrès en congrès, notamment, autour des notions de *dispositif de gestion*, mais aussi de *disciplinarisation*, et, bien sûr, de *domination*.

Malgré ces précautions (appel à communication enjoignant clairement à traiter le thème des dominations, organisation des débats), l'impression générale qui s'est dégagée de l'ensemble des sessions est que peu de communications ont été rédigées pour répondre prioritairement au cadre que nous avons fixé. Sans forcément adopter une interprétation trop « scolaire » de l'exercice, force est de constater que la catégorie de « domination » n'a pas été prise à bras le corps, les auteurs ne cherchant pas à en discuter les différents sens, ni à construire un cadre analytique qui permettrait de montrer les apports et les limites d'une telle notion, tout particulièrement de nos jours. Cela nous a poussés à rechercher des pistes d'explications.

Une première hypothèse peut alors être formulée pour rendre compte de ce fait : une telle absence signifie que, dans le contexte contemporain, en sociologie du travail, la posture dominante consiste à éviter de s'intéresser aux rapports de domination. Une telle approche serait tombée en désuétude sous la pression des transformations propres au champ académique lui-même et il serait de bon ton de surtout insister sur les incontournables capacités des acteurs à trouver des marges d'autonomie. Mais alors, comment expliquer que *les dominations* soient précisément le thème du congrès ? La sociologie du travail constituerait-elle une exception ? L'entreprise serait-elle devenue un lieu harmonieux ? Autre hypothèse : l'approche en termes de rapports de domination ne serait pas refusée a priori, mais ce seraient les « terrains » – ceux étudiés par les communicants – qui, « parlant d'eux-mêmes », ne se prêteraient pas à ce type d'analyse. On a pourtant du mal à imaginer qu'aucune configuration empirique n'aurait permis d'identifier des rapports de domination, surtout lorsque les réalités sont envisagées sous l'angle des transformations contemporaines du travail et du rôle du fait gestionnaire. Et même, à supposer que les dieux de la recherche en aient décidé ainsi, n'aurait-il pas été intéressant de le montrer, d'en discuter les raisons et, pourquoi pas, de pointer le manque de pertinence de la catégorie de « domination » ? On peut encore suggérer – troisième hypothèse – qu'une règle implicite des congrès de sociologie consiste à ne surtout pas tenir compte des appels à communication, pas plus d'ailleurs que des thèmes supposés être fédérateurs. Mais alors, comment expliquer que d'autres réseaux thématiques, par exemple ceux portant sur le genre ou les pratiques politiques des classes populaires aient accordé plus d'intérêt à de telles analyses³ ?

Une quatrième hypothèse consiste à combiner chacune de ces explications. D'une part, la posture

3 Comme en témoignent, par exemple, les articles du dossier du numéro 26 de la revue *Savoir/Agir* (décembre 2013).

idéologique dominante et implicite qui sous-tend l'exigence de rigueur scientifique peut conduire à penser ou renforce commodément la conviction selon laquelle toute analyse en termes de rapports de domination serait un « jugement de valeur ». D'autre part, ayant très majoritairement adopté ce point de vue dominant, les chercheurs, tout particulièrement quand ils étudient les configurations de travail, se concentrent sur certains « matériaux » (entretiens, observations, questionnaires) et ignorent les indices, les traces qui pourraient donner prise à une analyse en termes de rapports de domination. Enfin, sous la pression des « nouvelles » exigences gestionnaires traversant le champ académique, le temps manque pour « retravailler » les matériaux selon les orientations des différents appels à communication et il est alors commode de n'accorder à ces dernières qu'une attention polie (par exemple en ajoutant dans le titre ou le corps de la communication, le « mot » domination).

Pourtant, comme nous allons nous y essayer avec les cinq communications de la dernière session (voir le § 5), il est possible de « réinterpréter » les analyses singulières de chaque communication pour mettre en évidence les rapports de domination et le rôle du fait gestionnaire. Avant d'entrer dans le détail de cet exercice, nous présentons une lecture de chaque communication proposée par le discutant de la session.

1. Les fondements de la domination contemporaine...

Salvatore Maugeri

Cette session entendait explorer les nouvelles formes de domination au travail, en particulier en interrogeant leur caractère de plus en plus impersonnel, évanescent. Des instances, d'autant plus « invisibles » qu'elles sont devenues « naturelles », comme le « client », le « marché » sont invoquées couramment, et le plus souvent sans discussion critique, pour obtenir la conformité comportementale des salariés. On souhaitait également favoriser la réflexion sur les dispositifs de gestion mobilisés par le management et leur rôle dans la dépersonnalisation de la domination.

☒ Lecture des communications

Les 5 textes de cette session répondent parfois très indirectement à ces attentes. Leur spécificité rend très difficile leur rapprochement. Leur objet d'analyse, déjà, s'étage du plus macrosociologique au plus micro. La taille de la réflexion qui leur a été consacrée est aussi très variée : on est face tantôt à des textes de quelques pages, tantôt à un opus de plus de 150 000 signes, ce qui n'est pas très charitable pour le rapporteur...

Crise et nouveaux des régimes de domination

Le texte de **Giusto Barisi** est sans doute celui qui se situe au plus haut niveau dans la focale d'observation. S'inscrivant, semble-t-il, dans le sillage des travaux des économistes de la régulation, il vise à « mettre en exergue l'articulation et la synergie des *actions* et *dispositifs* qui orientent l'évolution d'un système économique ».

Au nombre des éléments contribuant à l'emprise du système économique actuel, il évoque « la concentration et l'augmentation des pouvoirs des détenteurs des droits de propriété, les « contraintes extérieures » (mondialisation, concurrence et dumpings variés), l'utilisation des TIC, à l'origine de nouvelles formes de taylorisme dans les services ». Pour mieux cerner la dynamique d'évolution de tout « régime de domination », l'auteur postule trois processus d'accumulation élargie dans la reproduction du capital :

☒ un processus de *prédation* soit à l'extérieur du circuit économique capitaliste (comme l'appropriation